Image not found or type unknown

RSA suspendu pour non présentation pour signer le contrat d'insertion

Par **Mahfi1971**, le **16/03/2022** à **08:29**

Bonjour

La métropole m'a suspendu le RSA après une diminution pendant 2 mois, je vais signer mon contrat et récupérer mes droits :

Est-ce que la Caf remboursera les mois diminués et celui qui n'a pas été payé ?

Remerciements

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés